



Allocation de reconnaissance

Par **cahuet51530**, le **16/01/2019** à **18:59**

Bonjour,rnrnJe voudrais savoir si j'ai le droit de récupérer l'allocation de reconnaissance (harkis) de mon père car ma mère n'y a pas droit. Je pense que le préjudice subis est très loin de la réalité, mon père a tout perdu surtout l'amour d'une mère et de son père qu'il n'a plus revu depuis la guerre d'Algérie, et toutes ses galères de retour en France.rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **17/01/2019** à **06:43**

Bonjour,rnrnCes droits ne sont pas transmissibles donc, vous, vous n'avez droit à rien.